



endettement huissier plus de solution

Par **ati44**, le **03/01/2012** à **15:18**

bonjour ,

je viens vers vous aujourd'hui pour avoir de l'aide . voilas j'ai 20 ans j'ai commencer a travailler en 2008 donc en juillet 2009 j'ai pris un appartement en décembre 2009 également un crédit de 1000e jusque la tout va bien mais en mars 2010 plus de travail et aucun salaire jusque en août (assédic) je me suis donc endetter (découvert 1500e, loyer due 1500e et facture edf 1299e) aujourd'hui j'ai enfin réussie a régler le problème du loyer et de edf mais actuellement je suis au rsa et j'attend un bébé mon mari commence tout juste a travailler mais se n'est que des cdd de 1 mois !!! mon problème aujourd'hui c'est que les huissiers mon contacter pour mon découvert a mon ancienne banque (j'ai été a la poste entre temps pour avoir de l'argent sinon il aurais tout pris a chaque fois) en y réfléchissant c'est bête j'aurais du payer cette dette la mais bon je suis jeune et bête puisque aujourd'hui quand elle ma appeler elle ma a moitié agresser comme quoi si je payais dans les 48h mon compte serais saisie et bloquer je c'est pas quoi faire parce que si il bloque mon compte je pourrais payer ni mon loyer ni mes facture ni manger ni rien et ce mois si je devais avoir la prime a la naissance de 900e pour mon bébé mais si ils les prennent je pourrais même pas lui acheter son nécessaire je c'est plus quoi faire sachant que je n'est que 48h et ils veulent saisir mes meubles aussi mais j'ai déjà pas grand chose j'ai même pas une cuisinière pour l'instant c'est pour dire !!! es que quelle qu'un pouvait me donner un conseil ou me dire comment faire parce que j'ai personne a qui m'adressez je suis vraiment perdu es qu'il on le droit de bloquer mon compte a la poste ??? sachant que c'est le rsa et la prime a la naissance !!!